

RÉGLEMENTATION THERMIQUE POUR LES BÂTIMENTS NEUFS (RE 2020)

ENJEUX

Connaître les exigences de la Réglementation Environnementale 2020 relatif aux caractéristiques thermiques et à la performance énergétique et environnementale des bâtiments neufs.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître le champ d'application de la « RE 2020 »
- Citer 3 exemples de bâtiment concernés par les exigences de la future réglementation environnementale 2020.
- Proposer au moins 2 solutions techniques en liens avec son ou ses activités répondant aux exigences de la réglementation 2020.
- Connaître les sanctions en cas de non-respect de la réglementation.

PUBLIC

Artisans, salariés du bâtiment, chefs d'entreprises, chargés d'affaires, commerciaux et maître d'œuvre intervenants dans la construction neuve (et extensions).

PRÉREQUIS

 Aucun

MÉTHODES

- Apports du formateur
- Diaporamas
- Etude de cas
- **En ligne via TEAMS** : Une assistance technique disponible par téléphone pour vous aider en cas de difficulté.

ANIMATION

Formateur spécialisé ayant fait l'objet d'une procédure de qualification par l'ARFAB. **En ligne via TEAMS** : En classe virtuelle avec 1 formateur en visioconférence.

NOMBRE DE PARTICIPANTS

Min : 6 / max : 12

À PREVOIR / A NOTER

Clé USB (certains supports de formation peuvent être remis sous format numérique sur demande). Papier et crayon. **Session en visio** : Un ordinateur + connexion internet + webcam + casque

PROGRAMME : 1 jours (7 heures)

- Contexte réglementaire et enjeux pour la filière
- Modalités d'application de la labellisation E+ C-
- Ce qui change à compter du 1^{er} janvier 2022
- Présentation de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV)
- Zoom sur les FDES* : Intérêt et contenu
- Présentation de la base de données INIES
- Les exigences à respecter :
 - Les parois opaques : murs, toiture, planchers ;
 - Les parois vitrées : fenêtres, châssis de toit, ... ;
 - Les équipements : chauffage, ECS, ventilation ;
- Exemples de solutions techniques et étude de cas
- Le cas des extensions de bâtiments
- Contrôle et attestation de prise en compte de la réglementation environnementale 2020
- Approche juridique et sanction en cas de non-respect
- QCM* de contrôle des connaissances.

*Fiches de Données Environnementales et Sanitaires

**Questionnaire à Choix Multiples

SUIVI

Feuilles d'émargement collectives contre signées par le formateur et attestation de formation. Fiche d'évaluation de la formation renseignée par chaque stagiaire.

Remise d'un fascicule support de travail et de ressources réglementaires. **En ligne** : Suivi de l'assiduité

En ligne : 259 € NT / Stagiaire
En présentiel : 270€/Stagiaire